



LIVRET ESTIVAL

BENJAMINS / MINIMES

2018

Partenaires officiels

SOMMAIRE



ÉPREUVES COMBINÉES MINIMES ET RELAIS 800M 200M 200M 800M (AURA)	P . 3
RELAIS 800M 200M 200M 800M (ZONES)	P . 4
ÉPREUVES INDIVIDUELLES	P . 5 À 6
POINTES DE COULEUR	P . 7
STAGE ATHLÉ 2028	P . 8
COUPE DE FRANCE DES LIGUES MINIMES	P . 9
STAGE AURA FIN D'ÉTÉ MINIMES	P . 10
EQUIP'ATHLÉ	P . 11 À 12
QUOTAS JURY ET CONTACTS CRJ	P . 13

Championnat AuRA d'épreuves combinées Minimes

12 et 13 mai 2018

Championnat AuRA relais 800m – 200m - 200m – 800m minimes – samedi 12 mai 2018

Oyonnax (01) – stade Christophe LEMAITRE 135 cours Verdun, 01100 Oyonnax

1 - Présentation de l'épreuve :

Ces championnats régionaux d'épreuves combinées et de relais 800m-200m-200m-800m minimes se déroulent dans le cadre des pré-régionaux CJES d'épreuves combinées

Epreuves proposées :

Minimes Filles : Heptathlon (80m haies, Hauteur, Poids, 100m / Longueur, Javelot, 1000m).
Relais 800m – 200m – 200m – 800m

Minimes Garçons : Octathlon (100m haies, Poids, Perche, Javelot / 100m, Hauteur, Disque, 1000m).
Relais 800m – 200m – 200m – 800m

2 - Conditions de participation :

Engagements sans condition de minima. **Les entraîneurs veilleront à ce que les épreuves techniques aient déjà été pratiquées auparavant.**

Les athlètes participant aux épreuves combinées ne peuvent pas courir dans un relais

Les **engagements pour les épreuves combinées** se feront **en ligne sur le site AuRA du lundi 30 avril au mercredi 9 mai (23h59).**

Les **engagements pour les relais** se feront **sur place au plus tard 1h15 avant l'épreuve, à partir de la fiche d'engagement à retirer au secrétariat**

3 - Autres informations :

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 9 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 13
- Seul l'engagement sur l'Heptathlon ou le relais 8-2-2-8 pour les Minimes Filles et l'Octathlon ou le relais 8-2-2-8 pour les Minimes Garçons est possible. Pas d'engagement sur les épreuves isolées.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Zones AuRA relais 800m-200m-200m-800m minimales samedi 16 juin 2018 – 2 sites : Grenoble et Aubière

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce relais 800m-200m-200m-800m minimales est organisé dans le cadre des compétitions pré-régionales AuRA individuels CJES organisées sur les 2 zones

- zone Est à Grenoble (stade Bachelard): pour les comités 01, 07-26, 38, 73 et 74

- zone Ouest à Aubière (complexe sportif des Cézeaux): pour les comités 03, 15, 42, 43, 63 et 69

2 - Conditions de participation :

Engagements sans condition de minima.

Les **engagements** se feront **sur place au plus tard 1h15 avant l'épreuve, à partir de la fiche d'engagement à retirer au secrétariat**

3 - Autres informations :

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CRJ/CSO pour ces compétitions : Nathalie ELDIN et Nicolas DOUMENG – zone Est / Pierre GUILLON et Thierry LAURON – Zone Ouest (voir e-mail en fin de livret)

Championnat Auvergne Rhône-Alpes individuel minimes

10 juin 2018 – Moulins (03)

Rue Félix MATHE 03000 Moulins

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition concerne uniquement la catégorie Minimes.

Programme :

Minimes Filles : 50m, 100m, 1000m, 2000m, 80m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

Minimes Garçons : 50m, 100m, 1000m, 3000m, 100m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

2 - Conditions de participation :

Sont qualifiables : les athlètes ayant réalisé les minima figurant en page 6 de ce document, au plus tard le 3 juin.

Une première liste de qualifiés sera mise en ligne le mardi 29 mai. Une mise à jour sera effectuée le lundi 4 juin pour les compétitions se déroulant durant la dernière semaine de qualification.

Confirmation d'engagement en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme du mardi 29 mai au mercredi 6 juin (23h59).

3 - Autres informations :

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 6 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 13
- Limitation à 4 épreuves par athlète + le relais, avec un maximum de 2 courses individuelles dont 1 seule course d'une distance supérieure à 200m (la marche étant considérée comme une course).
- Finale directe par niveau sur les courses de : 100m, 1000m, 2000m, 3000m, 200 haies, marche et relais.
- Séries puis finale(s) sur : 50m, 80m haies et 100m haies.
- Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve. Possibilité d'engager au maximum 2 équipes par club et par sexe.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Minima de qualification - Championnat AuRA Minimes - épreuves individuelles

FILLES	Épreuves	GARCONS
7.34	50m	6.74
13.84	100m	12.54
3.30.14	1000m	3.00.14
8.30.14	2000m	-
-	3000m	11.45.14
13.74	80m haies 0.76m	-
-	100m haies 0.84m	16.04
36.04	200m haies 0.76m	32.04
1.40	Hauteur	1.60
2.10	Perche	2.50
4.70	Longueur	5.45
9.65	Triple	10.65
8.50	Poids 3kg	-
-	Poids 4 kg	10.20
21.00	Disque 0.8 kg	-
-	Disque 1.2 kg	26.00
24.00	Marteau 3 kg	-
-	Marteau 4 kg	22.00
21.00	Javelot 500 g	-
-	Javelot 600 g	31.00
14.30.14	2000m marche (pour 3000m marche)	-
25.30.14	3000m marche	25.00.14

Finale Auvergne /Rhône -Alpes des pointes de couleur Benjamins et Minimes 8 juillet 2018 – Grenoble

stade Bachelard – 59 Rue Albert Reynier – 38100 Grenoble

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition est la déclinaison de la finale Nationale des Pointes d'Or, organisée pour les minimes les 30 juin et 1er juillet à Vénissieux.

Elle s'adresse aux minimes non qualifiés à la finale Nationale, ainsi qu'aux benjamins de la ligue AuRA.

Les athlètes sont qualifiés sur leur performance de Triathlon et choisissent les 3 épreuves sur lesquelles ils vont concourir en respectant le règlement fédéral :

BE : course-saut-lancer, **MI** : Libre (course-saut-lancer), Technique (2 concours-1 course) ou Spécial : (1/2 fond ou marche -1 concours - 1 course inférieure ou égale à 200m).

2 - Conditions de participation :

Sont qualifiables :

BEF : les athlètes AuRA ayant réalisé, au plus tard le 24 juin, un minimum de 70 points au Triathlon Estival en 2018.

BEM : les athlètes AuRA ayant réalisé, au plus tard le 24 juin, un minimum de 67 points au Triathlon Estival en 2018.

MIF : les athlètes AuRA, non qualifiés à la finale Nationale, et ayant réalisé, au plus tard le 24 juin, un minimum de 70 points au Triathlon Estival en 2018.

MIM : les athlètes AuRA, non qualifiés à la finale Nationale, et ayant réalisé, au plus tard le 24 juin, un minimum de 64 points au Triathlon Estival en 2018.

NB: dans toutes les catégories, les performances réalisées dans des conditions de vent mesurées et régulières sont qualifiantes 2 points en dessous des minima ci-dessus

Engagement en ligne du mardi 19 juin au mercredi 4 juillet (23h59) **sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme**. Attention : engagement sur les 3 épreuves choisies, uniquement pour les athlètes figurant sur la liste des qualifiés.

3 - Autres informations :

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 4 juillet 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 13
- Aucun engagement hors concours en dehors des épreuves du Triathlon.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Stage AuRA Athlé 2028 - Minimes

10 au 13 juillet 2018 – Andrézieux Bouthéon (42)

+ Coupe de France des ligues minimes du 13 au 15 juillet 2018 à Niort

1 - Présentation du stage :

La FFA reconduit l'organisation, en collaboration avec les nouvelles ligues, des stages territoriaux sous l'appellation « stages Athlé 2028 » pour les meilleurs minimes français.

2 - Conditions de participation :

Sont invités à participer à ce stage les athlètes ayant réalisé en 2018, au plus tard le 25 juin, une performance correspondant aux minima figurant dans le tableau ci-dessous.

MINIMA 2018 Athlé 2028	MIF	MIM
50m	6"87	6"32
100m	12"68	11"45
1000m	3'06"00	2'42"00
2000m	7'05"00	
3000m		9'45"00
80m Haies	12"14	
100m Haies		13"95
200m Haies	31"34	27"85
Heptathlon	3900	
Octathlon		4100

MINIMA 2018 Athlé 2028	MIF	MIM
Hauteur	1m60	1m80
Perche	2m90	3m70
Longueur	5m30	6m25
Triple Saut	11m10	12m80
Poids	11m30	14m00
Disque	32m00	40m00
Marteau	40m50	44m50
Javelot	32m50	47m50
Marche 3000m	17'40"0	16'49"0
Triathlon	120	120

3 - Autres informations :

Cette année ce stage sera complété par la Coupe de France estivale minimes, rencontre interligues qui se déroulera à Niort les 14 et 15 juillet en parallèle du championnat de France espoirs (voir p.9 du livret) **Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, à partir du 13 juin au fur et à mesure de la réalisation des minima. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 26 juin.**

La FFA, la ligue AuRA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 135 euros.

Le déplacement sur le lieu du stage n'est pas organisé par la ligue. Quel que soit le moyen utilisé, le déplacement individuel sur le lieu du stage est pris en charge sur la base SNCF 2^{ème} classe.

La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage (dans ce cas, remboursement au tarif ligue AuRA d'athlétisme).

Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Coupe de France estivale des ligues minimales

14 et 15 juillet 2018 à Niort

1 - Présentation de la compétition :

La FFA organise cette nouvelle compétition de niveau national pour les minimales sous forme d'un match interligues, avec 2 représentants par épreuves (un seul comptant pour les points), dans le cadre du championnat de France espoirs.

2 - Conditions de participation :

La composition de l'équipe AURA sera déterminée par la CRJ (Commission Régionale des Jeunes) de la ligue autour des athlètes ayant réalisé les minima « Athlé 2028 » **et présents au « stage Athlé 2028 »** (voir page précédente).

Les athlètes présents au stage et n'entrant pas dans la composition d'équipe pourront concourir « hors concours lors de la coupe de France.

Pour les épreuves où aucun athlète n'a réalisé les minima « Athlé 2028 » avant le 25 juin, l'athlète en tête du bilan 2018 à cette date, sur cette épreuve sera sélectionné et invité à participer au « stage Athlé 2028 »

3 - Autres informations :

Les athlètes devront concourir avec le maillot de la ligue. La taille de maillot devra être indiquée sur le coupon-réponse à l'invitation ;

Le déplacement, l'hébergement et la restauration sont pris en charge par la ligue, ainsi que l'encadrement des athlètes.

Les invitations pour ce match sont envoyées aux athlètes avec copie au club, à partir du 13 juin au fur et à mesure de la réalisation des minima. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 26 juin.

2 jeunes juges minimales seront sélectionnés pour officier lors de cette compétition. Ils rapporteront des points à l'équipe en fonction de leur niveau de qualification. Priorité sera donnée aux jeunes juges nationaux puis régionaux, avec dans la mesure du possible une fille et un garçon. Si plusieurs juges de même niveau de qualification sont sélectionnables, un tirage au sort sera effectué par la CRJ.

Le déplacement pour cette compétition sera effectué en bus. Départ le vendredi 13 juillet après midi depuis le lieu de stage Athlé 2028.

Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Stage d'été AuRA - Minimes

26 au 30 août 2018 – Courchevel (73)

1 - Présentation du stage :

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme reconduit cette action complémentaire au stage Génération Athlé 2024, afin d'assurer un suivi plus large des Minimes et de proposer un stage de reprise athlétique à la fin des vacances d'été.

2 - Conditions de participation :

Sont invités à participer à ce stage les athlètes non sélectionnés pour le stage Génération Athlé 2024 ou ne pouvant y participer, et ayant réalisé sur les compétitions estivales 2018 une performance de 97 points au Triathlon

3 - Autres informations :

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, à partir du 20 juin au fur et à mesure de la réalisation des minima. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 5 juillet.

La ligue AuRA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 135 euros.

L'organisation et la prise en charge du déplacement sur le lieu du stage sont à la charge des familles (ou des clubs).

La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage.

Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Tours qualificatifs Equip'athlé Benjamins Minimes (+ cadets)

Tour printanier : entre le 1er avril et le 1er juillet 2018

Tour automnal : entre le 1er et le 30 septembre 2018

Organisation Comités Départementaux

1 - Présentation de l'épreuve :

Ces compétitions sont organisées par les comités départementaux (qui peuvent se regrouper). Elle permet, par addition des points obtenus aux tours printanier et automnal, la qualification à la finale nationale Equip'athlé minimes et cadets et à la finale régionale benjamins et minimes (voir page 12).

2 - Conditions de participation :

Les conditions d'engagement sont fixées par le comité départemental organisateur.

3 - Autres informations :

Les équipes 1 totalisant au moins 550 pts au cumul des tours printanier et automnal seront qualifiées à la finale AuRA Equipe Athlé (sauf si elles sont qualifiées pour la finale nationale).

En cas de qualification de l'équipe 1 à la finale nationale, une équipe 2 du même club totalisant au moins 550 pts au cumul du tour estival et du tour automnal sera qualifiée à la finale AuRA Equipe Athlé Contact CRJ pour ces compétitions : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Finale AuRA Equip'athlé Benjamins Minimes

Dimanche 21 octobre 2018 – Vénissieux

stade du Rhône – parc de Parilly – Boulevard du stade – 69200 Vénissieux

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition de niveau Régional est la déclinaison de la finale Nationale Equip'athlé, organisée pour les minimes (et cadets) les 13 et 14 octobre 2018.

Elle s'adresse aux équipes minimes non qualifiées à la finale Nationale, ainsi qu'aux équipes benjamins de la ligue AuRA d'athlétisme.

2 - Conditions de participation :

Les équipes 1 des clubs AuRA, ayant totalisé au moins 550 points (tour estival + tour automnal 2018) sont qualifiées si elles ne sont pas retenues pour la finale nationale. Les équipes 2 MIF et MIM dont l'équipe 1 est qualifiée à la finale nationale et ayant totalisé au moins 550 points (tour estival + tour automnal 2018) sont également qualifiées (les athlètes engagés devront être différents de ceux qui seront engagés pour la finale nationale en équipe 1)

Engagement en ligne au plus tard le mercredi 17 octobre (23h59), sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme, des athlètes de chaque équipe confirmée (engager chaque athlète de l'équipe sur les épreuves le concernant)

3 - Autres informations :

1° Composition des équipes : Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum à 6 au maximum. La composition des équipes est obligatoirement déposée avant le début du tour concerné.

2° Participation des athlètes : Les athlètes disputent au plus un triathlon tels que défini pour les pointes d'or :

BE : course-saut-lancer, MI : Libre (course-saut-lancer), Technique (2 concours-1 course) ou Spécial : (1/2 fond ou marche - 1 concours - 1 course inférieure ou égale à 200m)

Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles, au relais 4 x 60 mètres.

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 3.

3° Chaque équipe peut avoir un jeune juge titulaire d'une licence FFA de la catégorie **Benjamin ou Minime** ainsi qu'un juge adulte.

Pour les jeunes juges le règlement a changé dans le livret de la CNJ :

Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe du fait du passage de la Table de Cotation à 50 points, un Jeune Juge sera crédité de :

- 5 points pour un Jeune Juge non certifié
- 15 pts pour un jeune juge certifié départemental (inscrit au DEO)
- 25 pts pour un jeune juge certifié régional (inscrit au DEO)
- 35 pts pour un jeune juge certifié national (inscrit au DEO)

Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Jury : nombre d'officiels à présenter par club

Sur chaque compétition, pour le bon déroulement de celle-ci, il est impératif que tous les clubs participant inscrivent un nombre de jury qualifiés respectant la charte du Jury

COMPETITIONS INDIVIDUELLES / journée

De 2 à 7 athlètes = 1 Officiel
 De 8 à 17 athlètes = 2 Officiels
 De 18 à 29 athlètes = 3 Officiels
 De 30 à 50 athlètes = 4 Officiels
 51 athlètes et plus = 5 Officiels

EPREUVES COMBINEES / journée

1 athlète = 1 Officiel
 De 2 à 4 athlètes = 2 Officiels
 De 5 à 7 athlètes = 3 Officiels
 De 8 à 11 athlètes = 4 Officiels
 12 athlètes et plus = 5 Officiels

Contacts utiles : Commissions Régionales des Jeunes AuRA

Nom	Prénom	Fonction	Tél :	Adresse e-mail
GUILLON	Martine	Présidente CRJ AuRA	06 81 60 95 30	martineg24@orange.fr
CLAIRE	Michel	Président CSO AuRA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
AUBERT	Patrice	CDJ 07-26	04 75 22 03 99	patriceaubert@libertysurf.fr
BAGRIOT	J.-Pierre	Formation Jeunes Juges	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
CHATEL	Thierry	CDJ 73	06 77 04 87 73	thierry.chatel@hotmail.fr
DEDIANNE	Solange	CDJ 01 présidente	06.77.29.11.60	solangededianne@gmail.com
DOUMENG	Nicolas	Gestion compétitions	06.80.87.14.49	nicolas.doumeng@athlelara.com
ELDIN	Nathalie	CSO	06.08.13.94.83	nathaly.eldin123@orange.fr
FOURNIVAL	Alex	CDJ 74	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GUARNERI	Vincent	CDJ 42 - VP CRJ	06 38 25 84 77	vincent.guarneri@orange.fr
GUILLON	Pierre	CSO	07 77 04 92 52	guillonpierre@wanadoo.fr
LAURON	Thierry	CT AuRA + CDJ15/43/63	06.62.54.15.27	athle.auv@gmail.com
LEMARDELE	Julien	CDJ 63	06.77.31.24.79	lemardelej@gmail.com
MARET	Olivier	CDJ 38 prés. – VP CRJ	06 82 41 73 39	olivier.maret@grenoble.fr
PENICHON	Patrick	Vice-président AuRA	06 67 09 38 21	penichon.patrick2@orange.fr
PELLETIER	Bernard	Formation Jeunes Juges	06 08 24 40 19	bernpelletier@free.fr